



Femmes Africa Solidarité

24^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme
Dialogue interactif sur la situation des Droits de l'Homme en République Centrafricaine
Mercredi 25 septembre 2013

Monsieur le Président,

Je suis honoré de prendre part à ce dialogue interactif sur la République Centrafricaine en tant que représentante de la société civile centrafricaine et au nom de l'organisation Femmes Africa Solidarité.

Nous remercions la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme pour son rapport et demeurons fortement préoccupés par la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en RCA.

L'insécurité continue de prévaloir sur l'ensemble du territoire et fait peser une grave menace sur la stabilité et la paix dans la région. L'effondrement de l'État a engendré un vide sécuritaire, administratif et judiciaire laissant la population civile livrée à elle-même et entraînant de massifs déplacements internes de populations et de réfugiés dans les pays voisins.

Monsieur Le Président,

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les assassinats et toutes formes de violences notamment la violence sexuelle envers les femmes et les enfants utilisée comme stratégie de guerre.

Nous demandons la mise en œuvre effective des résolutions 1325, 1820, 1888 et 1889 des Nations Unies afin que les femmes centrafricaines contribuent au rétablissement d'un régime démocratique, de la paix et de la sécurité et au processus politique.

Nous saluons les initiatives prises par l'Union Africaine pour résoudre la crise et appelons la communauté internationale et les Nations Unies à lui apporter l'appui nécessaire pour restaurer l'ordre public et l'Etat de droit et pour assurer la protection de la population civile et des défenseurs des droits de l'homme. A ce titre, le déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique s'avère urgente.

Enfin, nous notons que la mission du Haut-Commissariat a fait face à des limitations considérables ne lui permettant pas de se rendre sur l'ensemble du territoire et de recueillir suffisamment d'informations et de témoignages des victimes sur les très nombreuses violations des droits de l'homme mentionnés dans son rapport.

C'est pourquoi nous souhaitons que le Conseil des droits de l'Homme adopte la résolution « Assistance technique en République Centrafricaine dans le domaine des droits de l'Homme » initié par le groupe Africain et demandons instamment l'envoi d'un rapporteur spécial en RCA.

Je vous remercie.